

BURKINA-FASO

SECRETARIAT GENERAL DU PREMIER MINISTRE



**Autorité de Régulation
de la Commande Publique**

**RAPPORT DEFINITIF SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2019**

AUTORITE CONTRACTANTE : Mairie de Kokologo

N° Réf : 112/19/EB/ARCOP/2020

GROUPEMENT SYNEX - CMC



02 BP 8063 COTONOU BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/ 00229 66 26 67 75

csynex@yahoo.fr /dossyov@yahoo.fr /secretariat@synexconsulting.bj

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	5
II.	LETTRE D’OPINION DE L’AUDITEUR.....	7
III.	SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	10
	3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L’ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE.....	10
	3.2. CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L’EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQES ET DES DOCUMENTS ET SUR L’UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE.....	11
	3.2.1. <i>Commentaire sur l’exhaustivité des marchés communiqués par l’autorité contractante.....</i>	11
	3.2.2. <i>Commentaire sur l’exhaustivité des documents attendus par la mission.....</i>	12
	3.2.3. <i>Commentaire sur l’utilisation des procédures peu ou non compétitives par l’autorité contractante pendant la période sous revue.....</i>	13
	3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L’EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES	14
	3.3.1. <i>Echantillonnage.....</i>	14
	3.3.2. <i>Phase de préparation du marché.....</i>	15
	a- Contrôles préliminaires d’ordre général	15
	b- Préparation du marché	15
	3.3.3. <i>Phase du déroulement de la procédure de passation.....</i>	15
	a- Respect des conditions spécifiques liées à l’AOR s’il y a lieu	15
	b- Respect des conditions spécifiques liées à l’ED (Entente Directe) s’il y a lieu.....	16
	c- Respect des conditions spécifiques liées à l’AOA (appel d’offres accéléré) s’il y a lieu	16
	d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s’il y a lieu.....	16
	e- Dossier d’appel à concurrence.....	17
	f- Présentation des offres.....	17
	g- Réception des offres	17
	h- Ouvertures des offres.....	17
	i- Evaluation des offres et attribution	18
	j- Approbation des travaux de la CAM.....	18
	k- Signature et approbation du Contrat de marché.....	19
	3.3.4. <i>Phase de l’exécution (réception et de règlement) du marché.....</i>	19
	a- Réception et règlement du marché	19
	b- Respect des conditions spécifiques de recours à l’avenant au marché initial s’il y a lieu	19
	3.3.5. <i>Commentaire sur les délais de passation et d’exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue.....</i>	19
	3.4. CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES	20
	3.5. CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L’AUTORITE CONTRACTANTE	20
IV.	ANNEXES.....	21

SIGLES ET ABREVIATIONS

AC : Autorité Contractante

AOA : Appel d'Offres Accélééré

AOO : Appel d'Offres Ouvert

AOR : Appel d'Offres Restreint

ARCOP : Autorité de Régulation de la Commande Publique

CAM : Commission d'Attribution des Marchés

CC : Consultation de Consultant

CCAM : Commission Communale d'Attribution des Marchés

CCAP : Cahier des Clauses Administratives Particulières

DAC : Dossier d'Appel à Concurrence

DAO : Dossier d'Appel d'Offres

DC : Demande de Cotation

DCF : Demande de Cotation Formelle

DCNF : Demande de Cotation Non Formelle

DG-CMEF : Direction Générale de Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers

DMP : Direction des Marchés Publics

DPA : Demande de Proposition Allégée

DPro : Demande de Proposition

DPx : Demande de Prix

DR-CMEF : Direction Régionale de Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers

ED : Entente Directe

EDS : Entente Directe Spécifique

ISA : International Standard Audit

MI : Manifestation d'Intérêt

N/A : Non Applicable

ORD : Organe de Règlement des Différends

PI : Prestation Intellectuelle

PPM : Plan de Passation des Marchés Publics

PRM : Personne Responsable des Marchés

TDR : Termes de Référence

TTC : Toutes Taxes Comprises

UEMOA : Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

LETTRE INTRODUCTIVE

I. LETTRE INTRODUCTIVE

La gestion budgétaire de l'exercice 2019 de la Mairie de Kokologo a été marquée par la passation de **34 marchés publics** pour un montant global de **FCFA 136 548 327** selon la liste des marchés publics communiquée par l'Autorité contractante.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé selon les TDRs par le Groupement de Cabinets a conduit à la sélection de **4 marchés publics d'une valeur globale de FCFA 30 736 950**, soit un taux de représentativité de **11,66%** en termes de volume des marchés et **22,5%** en termes de montant des marchés comme le montre le tableau ci-dessous :

Eléments	Communiqués		Sélectionnés		%	%
	Volume	Montant	Volume	Montant		
Total Marché	34	136 548 327	4	30 736 950	11,66	22,5

Une fois l'échantillon sélectionné, nous nous sommes rapprochés de la PRM de l'Autorité contractante et avons procédé à la collecte des pièces relatives à ces marchés sélectionnés.

Nous avons ensuite apprécié la mise en place et l'organisation de la PRM et de la structure en charge du contrôle au titre de la période sous revue et avons procédé à la revue de conformité **des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et délégations de service public échantillonnés** par rapport aux dispositions réglementaires en vigueur pendant ladite période de même que le contrôle de la matérialité physique de certains marchés choisis au hasard.

A l'issue de nos travaux, nous avons exposé lors d'une séance de restitution une synthèse des constats à l'autorité contractante pour recevoir ses observations éventuelles.

Le présent rapport a pour objet de présenter nos constats et de formuler des recommandations à travers le plan ci-après :

- Lettre d'opinion
- Synthèse des constats et recommandations
- Annexes

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

LETTRE D'OPINION

II. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

A

Monsieur le Mairie de la Commune de Kokologo

A

Monsieur le

**Secrétaire Permanent de l'Autorité de Régulation de la
Commande Publique du Burkina-Faso (ARCOP)**

Conformément au contrat de services n° AAI-ARCOP/03/00/02/05/00/2020/00017, nous avons procédé à l'audit des marchés publics et des délégations de service public de votre autorité contractante au titre de l'exercice budgétaire **2019**.

Notre mission est de formuler à la lumière de nos vérifications un jugement motivé sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service public passés et la qualité des prestations au titre de la période sous revue, par référence aux dispositions de la réglementation nationale des marchés publics, aux directives communautaires, aux documents et standards internationaux.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux bonnes pratiques observées au plan international en matière d'audit. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les marchés publics de l'exercice budgétaire 2019 ont été passés de façon transparente et régulière conformément aux dispositions du code des marchés publics en vigueur.

L'audit indépendant des marchés publics consiste à examiner, par échantillonnage des marchés communiqués par l'autorité contractante, au moyen de tests de conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur des rapprochements et recoupements nécessaires, les éléments probants qui justifient les informations recueillies.

Nous croyons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Opinion de l'auditeur

A l'issue des contrôles, l'audit a abouti aux conclusions ci-après :

	<u>Commentaires</u>
Sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante	Limitation du consultant afin d'apprécier l'exhaustivité des marchés communiqués du fait de l'absence de l'état d'exécution budgétaire.
Sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission pour chaque marché	<i>Taux d'incomplétude des dossiers communiqués : 48% des pièces demandées. (cf. détail au point 3.2.2).</i>
Sur l'utilisation des méthodes peu ou non compétitives sur la période	L'autorité contractante a utilisé pour ses marchés communiqués uniquement (100%) des procédures peu ou non compétitives (DC, CC, ED, DPX, EDS). (cf. détail au point 3.2.3)
Sur régularité de la mise en place et de l'organisation des organes (I)	7 irrégularités par rapport au code des marchés publics

	<u>Commentaires</u>
Sur la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés sélectionnés	<i>16 cas de non conformités par rapport au code des marchés publics</i>
Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés	La mission n'a pas relevé d'anomalies sur la matérialité physique du marché sélectionné.
Sur le respect des délais	<i>La mission est limitée dans l'appréciation des délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des courriers.</i>

(1) *La mise en place et le fonctionnement de la CAM et de la SCT ont été présentés de façon individuelle dans la revue de conformité de la procédure inhérente à chaque marché.*

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

III. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Les principaux constats qui découlent de la revue des marchés sélectionnés seront présentés en trois (03) points principaux à savoir :

- La mise en place et l'organisation de la PRM et de la structure en charge du contrôle pendant la période sous revue ;
- Les procédures de passation et d'exécution des marchés publics ;
- L'exécution des marchés publics (contrôle sur pièces) ;
- La matérialité physique (contrôle in situ).

3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE

3.1.1. Mise en place de la PRM

R1 à R3

Observation

La mission n'a pas reçu l'acte de désignation de la PRM. Selon l'entretien, la DR-CMEF a refusé de viser l'acte.

Recommandations

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à la nomination du PRM.

Commentaire de l'autorité contractante

3.1.2. Organisation de la PRM et de la structure en charge du contrôle

R4 à R10

Observations sur la PRM

- ✓ Par rapport à l'archivage de la documentation relative aux marchés passés (art 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) arrêté 2017_390/MINEFID/CAB portant procédures d'archivage des documents, la mission a relevé les anomalies ci-après :
 - Absence dans les dossiers de marchés archivés à la PRM des preuves de leur paiement (factures, attachements, ordres de virement...). En effet, les dossiers sont mélangés pèle mèle dans le bureau du Secrétaire Générale.
 - Absence d'une liste récapitulative des documents liés à chaque procédure ;
 - Absence d'un système d'archivage électronique.
- ✓ Sur l'existence d'un guide de procédures sur la passation des marchés, l'autorité contractante utilise comme guide, uniquement le code des marchés publics.
- ✓ Sur l'existence d'un système de suivi (la tenue d'un fichier de marchés, des PVs de réunions et les registres pendant la période sous revue), la mission a noté l'inexistence de PVs de réunions et de registre d'enregistrement des plis des soumissionnaires pour la période sous revue ;
- ✓ Absence de statistiques sur les marchés passés et exécutés (art 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID);

- ✓ Défaut d'élaboration et/ou de transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM (article 2 de l'arrêté 2017_393)
- ✓ Défaut d'établissement et/ou de transmission de l'état d'exécution du plan annuel à l'ARCOP (article 2 de l'arrêté 2017_393)

Recommandations

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à:

- l'archivage (physique et électronique) des dossiers de marchés passés ;
- la mise en place d'un manuel de procédures sur la passation des marchés ;
- la tenue d'un fichier de marchés donnant des renseignements sur chaque marché depuis la passation jusqu'à la réception, la tenue de registres côtés et paraphés ;
- l'élaboration de statistiques sur les marchés passés et exécutés ;
- l'élaboration et la transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM de la structure ;
- la transmission de l'état d'exécution du plan annuel à l'ARCOP au plus tard le 31 Mars de l'exercice suivant

Commentaire de l'autorité contractante

Observations sur la structure en charge du contrôle

R11 à R14

Non applicable

3.2. CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE

3.2.1. Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante

Observation

Limitation du consultant afin d'apprécier l'exhaustivité des marchés communiqués du fait de l'absence de l'état d'exécution budgétaire.

Recommandation

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'élaboration de l'état d'exécution budgétaire et aussi à la transmission des informations sur la période sous revue à l'ARCOOP.

Commentaire de l'autorité contractante

3.2.2. Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission

Observation

Le démarrage des travaux auprès de l'Autorité contractante a été marqué par la collecte de divers documents relatifs à la procédure de passation et d'exécution des marchés publics sélectionnés à la suite d'une liste de pièces communiquée.

Cette collecte se traduit par un **taux d'incomplétude de 48%** dont les résultats détaillés sont présentés en annexe 2. Ce taux s'explique par l'inexistence ou l'indisponibilité des documents ci-après :

Pièces d'ordre général

- Preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori
- Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens)

Pièces d'ordre spécifique à chaque marché

- Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence (*cf. marché 1*)
- Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (*cf. marché 3*)
- Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (*cf. marché 1, 3*);
- Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (*cf. marché 1, 3*)
- Avis de convocation des membres de la CAM (*cf. marché 3*)
- Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs (*cf. marché 3*)
- Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (*cf. marché 3*),
- Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED (*cf. marché 1*)
- Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis (*cf. marché 1, 2, 3, 4*)
- Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse (*cf. marché 1*)
- Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) (*cf. marché 3*)
- Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou des PTFs sur les résultats des travaux de la CAM (*cf. marché 3*)
- Preuve de la publication des résultats provisoires dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle (*cf. marché 1*)
- Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI (*cf. marché 1, 2, 3, 4*)

- Preuve de publication des résultats provisoires de l'évaluation technique pour les PI (*cf. marché 1*)
- Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle (*cf. marché 1*)
- Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement (*cf. marché 1, 2, 3, 4*)
- Ordre de service (démarrage, suspension, reprise, etc.) (*cf. marché 1, 2, 3, 4*)
- Ordre de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle (*cf. marché 2*)
- Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC (*cf. marché 4*)
- Attestations de service fait ou bordereaux de livraison (*cf. marché 2*)
- Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements) (*cf. marché 1*)
- Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants) (*cf. marché 1*)
- Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants (*cf. marché 1, 2*)
- Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens) pour les fournitures (*marchés 4*)
- Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières pour les fournitures fongibles (*marché 4*)

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'archivage correct des dossiers de marchés et de mettre en place les documents essentiels liés à la passation et à l'exécution des marchés.

Commentaire de l'autorité contractante

3.2.3. *Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue*

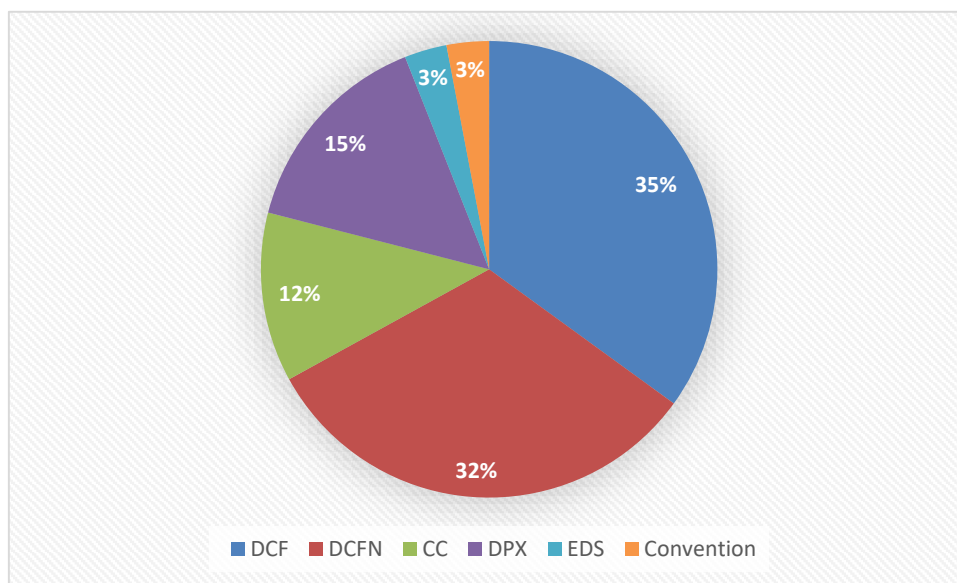
La répartition des marchés publics passés par procédure par l'autorité contractante se présente comme suit :

Tableau : Récapitulatif des marchés passés par procédure

Procédures	Nombre	%
DCF	12	35%
DCFN	11	32%
CC	4	12%
DPX	5	15%
EDS	1	3%
Convention	1	3%
Total	34	100%

Source : Nos travaux.

De façon graphique, cette répartition par procédure se présente comme suit :



On note qu’au cours de l’exercice 2019, l’autorité contractante a utilisé la demande de cotation formelle (DCF) pour passer 72% de ses marchés publics. Rappelons que la procédure d’appel d’offres ouvert qui est la règle n’a pas été utilisée au titre de la période sous revue.

3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L’EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES

3.3.1. Echantillonnage

Sur la base des TDRs de la mission, les résultats de l’échantillonnage des marchés à auditer pour le compte de la gestion budgétaire sous revue se présentent comme suit :

Procédures	Nombre de marchés sélectionnés	Montant des marchés sélectionnés
CC	1	686 950
DCF	1	1 700 000
DPx	1	23 850 000
ED	1	4 500 000
Total sélectionné	4	30 736 950
Total communiqué	34	136 548 327
%	11,66	22,5

Nos contrôles sur la passation et l'exécution des marchés portent donc sur **quatre (04) marchés** d'une valeur globale de **FCFA 30 736 950**.

Le détail des marchés communiqués et sélectionnés a été présenté en annexe 1.

Les anomalies observées sur les différentes phases de préparation, de déroulement de la passation à l'attribution et de l'exécution physique des marchés sélectionnés sont résumées dans les paragraphes suivants.

3.3.2. Phase de préparation du marché

a- Contrôles préliminaires d'ordre général

R1 à R8

Observations

La mission a relevé :

- Besoins non formellement exprimés par les services bénéficiaires lors de l'élaboration du PPM (article 5 de l'arrêté 2017_393). En effet, la mission pas reçu les fiches d'expression de besoins relatives aux travaux d'élaboration du PPM.
- Non publication du plan global de passation des marchés dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori (art 50 du décret 2017_049).

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à :

- Recueillir de façon formelle l'expression des besoins auprès des services et directions lors de l'élaboration du PPM ;
- Publier le plan global de passation des marchés conformément aux dispositions en vigueur.

Commentaire de l'Autorité contractante

b- Préparation du marché

R9 à R11

Limitation du consultant afin d'apprécier l'exhaustivité des marchés communiqués du fait de l'absence de l'état d'exécution budgétaire.

3.3.3. Phase du déroulement de la procédure de passation

a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu

R12 à R16

Non applicable

b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu

R17 à R21

La mission n'a relevé aucune insuffisance

c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOA (appel d'offres accéléré) s'il y a lieu

R22 à R23

Non applicable

d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu

R24 à R33

Observations d'ordre spécifique

La mission a relevé :

- Mode d'identification des fournisseurs consultés par l'AC non clairement établi (art 68 du décret 2017_049) pour le marché (2) passés par la demande de cotation formelle.
- Conditions de déroulement de la procédure non respectées pour le marché n°1 passée par consultation de consultants (Art 68 du décret 2017_049), marché (1). En effet, les insuffisances suivantes sont relevées :
 - Non publication de l'avis car consultation individuelle (art 69 du décret 2017_049) ;
 - Absence d'ouverture des plis (technique et financière) en deux (02) temps ;
 - Absence de négociation de la proposition financière avec le titulaire pressenti ;
 - Absence du visa de la structure en charge du contrôle à priori sur les travaux d'analyse (fiche synthétique d'évaluation) (art 68 du décret 2017_049). Toutefois, le contrat a été visé par la DR-CMEF ;
 - Absence de publication des résultats techniques et financiers.

Recommandations

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à :

- Ce que les trois (03) fournisseurs sollicités pour les consultations restreintes soient choisis dans un répertoire des fournisseurs agréés et d'instaurer une rotation entre ces fournisseurs de façon à faire participer tous les candidats potentiels ;
- Conditions de déroulement de la procédure non respectées pour le marché 1 de CI (Art 68 du décret 2017_049). En effet :
 - la publication de l'avis de consultation individuelle (art 69 du décret 2017_049) ;
 - l'ouverture des plis (technique et financière) en deux (02) temps ;
 - procéder à la négociation de la proposition financière avec le titulaire pressenti ;

- prendre l'avis (visa) de la structure en charge du contrôle à priori sur les travaux d'analyse (fiche synthétique d'évaluation) (art 68 du décret 2017_049). Toutefois, le contrat a été visé par la DR-CMEF ;
- la publication des résultats techniques et financiers.

Commentaire de l'Autorité contractante

e- Dossier d'appel à concurrence

R36 à R46

Observations d'ordre spécifique

- La mission n'a relevé aucune insuffisance

f- Présentation des offres

La mission n'a relevé aucune insuffisance

g- Réception des offres

R54 à R56

Observations d'ordre général

La mission a relevé la non mention des informations liées à la réception dans un document (registre ou liste des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres (Art 94 du décret 2017_049) pour tous les marchés.

Recommandation

La mission recommande à l'autorité contractante de mentionner les informations liées à toute procédure de passation dans un document (registre ou liste émarginée des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres conformément aux dispositions en vigueur.

Commentaire de l'Autorité contractante

h- Ouvertures des offres

R57 à R70

Observations d'ordre général

La mission a relevé les insuffisances ci-après :

- Vérifier la composition de la CAM/CS au titre de l'exercice sous revue (art 14, 15, 16, 17, 18 & 19 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) ou la qualité des personnes (PRM, GC, Service Bénéficiaire)

pour les DC (art 72, 14 du décret 2017_0049). En effet, le service bénéficiaire n'est pas associé à l'ouverture et l'analyse des offres (marché 2).

- Pièces obligatoires des offres des soumissionnaires non paraphées par tous les membres de la commission (non compris les observateurs) (art 98 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) (cf. marché 3)
- Non mention dans le PV d'ouverture les informations sur les plis reçus hors délais (art 97 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) pour tous les marchés audités (cf marché 3);
- Non mention de la lecture à haute voix et en seul temps des offres techniques et des offres financières en relevant la date et l'heure de dépôt de chaque plis, le nom de chaque soumissionnaire, le montant de chaque offre et le cas échéant le montant de chaque variante, des rabais proposés, (art 98 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) (cf. marchés 3).
- Pièces obligatoires des offres des soumissionnaires non paraphés par tous les membres de la commission (non compris les observateurs) (art 98 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID). En effet, les offres du marché 3, n'ont pas été paraphées par les membres de la CCAM.

Recommandation

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller au respect des dispositions en vigueur en ce qui concerne :

- la composition du comité restreint (PRM, GC, Service Bénéficiaire) pour les DC
- les conditions d'ouverture des offres relatives à la lecture à haute voix et en seul temps des offres techniques et des offres financières en relevant la date et l'heure de dépôt de chaque plis, le nom de chaque soumissionnaire, le montant de chaque offre pour les marchés de travaux et de fournitures en les transcrivant de façon textuelle dans le PV d'ouverture des offres ;
- la mention dans le PV d'ouvertures des informations sur les plis reçus hors délai ;
- le paraphe des pièces obligatoires des offres des soumissionnaires par les membres de la commission d'attribution des marchés.

Commentaire de l'Autorité contractante

i- Evaluation des offres et attribution

R71 à R91

Observations d'ordre général

- Attributaire provisoire retenu malgré l'absence des pièces administratives (art 102 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID) pour les tous marchés ;

Recommandations

- la disponibilité de toutes les pièces liées à la passation des marchés ;

j- Approbation des travaux de la CAM

R92

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des PV de délibération des marchés soumis à son appréciation.

k- Signature et approbation du Contrat de marché

R93 à R100

Observations d'ordre général:

La mission a relevé que la majorité des pièces essentielles constitutives dans les contrats telles que le CCAP, le CCAG, le CCTP, ...etc n'a pas été annexée aux contrats examinés.

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à ce que les pièces essentielles constitutives dans le contrat de marché soient annexées.

Commentaire de l'Autorité contractante

3.3.4. Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché

a- Réception et règlement du marché

R101 à R121

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des PV de délibération des marchés soumis à son appréciation.

b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu

R122 à R125

Non applicable. Pas d'avenant dans la liste des marchés.

3.3.5. Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue

Observations d'ordre spécifique

La mission a relevé :

- Non-respect des délais au niveau des différentes étapes de passation et d'exécution des marchés audités conformément aux dispositions en vigueur.
- Limitations dans l'appréciation des délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des courriers.

Recommandations

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller à la disponibilité des pièces et au respect strict des délais au niveau des différentes étapes de passation et d'exécution des marchés conformément aux dispositions en vigueur.

Commentaire de l'Autorité contractante

3.4. CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES

Nos constats sur la matérialité physique des marchés sélectionnés portent sur le marché ci-après sélectionné de façon aléatoire :

Type de marché	Objet du marché	Montant du marché TTC	RP (1)	RD (2)
Service	Fourniture de pause-déjeuner	1 700 000	Oui	N/A

(1) Réception Provisoire à la date de la revue (oui/non)

(2) Réception Définitive à la date de la revue (oui/non)

Observations

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard de l'état d'émargement des participants soumis à son appréciation.

3.5. CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE

Le marché concernant l'acquisition d'un véhicule pick-up à quatre (04) roues au profit de la commune de Kokologho a fait objet de recours au niveau de l'ARCOP.

Mais, au regard des documents soumis à son appréciation, la décision N°2019-L0376/ARCOP/ORD du 28 aout 2019 de l'ARCOP a été respectée par l'AC.

IV. ANNEXES

- *Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et pour le contrôle de la matérialité physique (annexe 1)*
- *Tableau statistique sur les pièces demandées par la mission et celles communiquées par l'autorité contractante_ Tableau d'incomplétude (annexe 2)*
- *Fiches d'audit et Vues photographiques pour la matérialité physique du marché (annexe 3)*
- *Liste des personnes rencontrées (annexe 4)*

Annexe 1 : Listes des marchés communiqués et Echantillons des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et le contrôle de la matérialité physique

Listes des marchés communiqués

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation	Référence de la procédure de passation	Objet du marché	Mode de passation	type de prestation	Source de financement	N° IFU	Nom du Titulaire	Montant
1	85	06/09/2019	CO-KKL/06/09/02/00/2019/00022	Realisation d'un forage postif à motricité humaine dans le village de kokologho	DPX	F	Ressources propres	00060275W	ENTREPRISE WENDENGO UDI ET FRERES	6 744 290
2	65	20/07/2018	CO-/06/01/04/00/2018/00013	Nettoyage de la salle de cf.ence dcommunale et de la mairie de kokologho	DCNF	F	Fonds propres	001001383K	YOLGEMDE SERVICE	400 000
3	86	03/09/2019	CO-/06/01/04/00/2019/00020	Nettoyage de la salle de cf.ence dcommunale et de la mairie de kokologho	DCNF	F	Fonds propres	001001383K	YOLGEMDE SERVICE	750 000
4	59	27/08/2019	CO-/06/01/04/00/2019/00011	Acquisition de fourniture de bureau au profit de la mairie et des neuf CSPS de la commune de kokologho	DCF	F	Budget communal + transfert de la santé	00052344F	LIVRAISON WEND BENEDO DE KOKOLOGHO	1 223 100
6	100	20/09/2019	CO-06/01/09/00/2019/00020	Acquisition et livraison sur sites de vivres pour cantines scolaires	convention	F	Transfert du MENA	Agrement N°2008-0007/MATD/RCNR/PBAM/HC/CAB	COMITE D'IRRIGANTS DE BANGO	67 651 000
7	93	20/09/2019	CO-06/02/07/00/2019/00027	Suivi contrôle des travaux de rehabilitation de trois (03) forages positifs dans les villages de koulnatenga , kokologho et menega	CC	F	Budget communal	00097582R	OUEDRAOGO Harouna	200 000
8	66	21/09/2017	CO-06/02/07/00/2018/00049	Suivi contrôle des travaux de realisation d'un forage positif pastoral équipé de pompe de motricité humaine(avec trois abreuvoirs et puits perdus) au profit du village de Pitmoaga	CC	F	Budget communal	00097582R	OUEDRAOGO Harouna	400 000
9	68	04/09/2019	CO-KKL/06/01/04/00/2018/00009	Fourniture de pause dejeuner	DCF	f	Budget Communal	00034064E	CUISTO	1 700 000

N°	Immatriciation du marché	Date d'approbation	Référence de la procédure de passation	Objet du marché	Mode de passation	type de prestation	Source de financement	N° IFU	Nom du Titulaire	Montant
10	92	20/09/2019	CO-KKL/06/02/07/00/2019/00026	Suivi contrôle des travaux de reabilitation d'un forage positif à moticité humaine dans le village de kokologho	CC	F	Budget Communal	00097582R	OUEDRAOGO Harouna	300 000
11	84	16/09/2019	CO-KKL/06/01/04/00/2018/000325	reparation des registres d'actes de naissances en voie de deterioration	DCNF	F	Budget Communal	00057996M	WEND POUIRE DISTRIBUTION	500 000
12	94	16/12/2019	CO-06/01/04/00/2019/00043	Acquisition demateriel sanitaire au profit des CSPS de la commune de Kokologho	DCF	F	Budget Communal	00052344F	NATOBÉ COMMERCIAL	2 590 000
13	48	03/06/2019	CO-06/01/04/00/2019/00003	Acquisition de gaz pour chaine de froid au profit des neuf (09) CSPS	DC	F	transfert de la santé	00052344F	NATOBÉ COMMERCIAL	1 292 500
14	54	10/09/2019	CO-06/01/04/00/2019/00006	Acquisition de materiel de protection et de petis materiel medicaux techniques au profot des neuf (09) CSPS	DC	F	Budget Communal + transfert de la santé	000336748X	SOCIETE GALAXIE EQUIPEMENT	2 076 486
15	46	03/05/2019	CO-06/01/09/00/2019/00001	Acquisition de carburant au profit de la mairie et des neufs(09) CSPS	Entente directe	F	Budget communal + transfert de la santé	00052305 T	APRIL-OIL BURKINA	4 500 000
16	95	13/12/2019	CO-06/01/04/00/2019/00044	acquisition de consommables informatiques	DCNF	F	Budget communal	00052344F	NATOBÉ COMMERCIAL	80000
17	83	07/08/2019	CO-06/01/04/00/2019/00016	acquisition de consommables informatiques	DCF	F	Budget communal	00053761G	SAID BUREATIQUE ET TRADING	943000
18	56	11/06/2019	CO-06/01/04/00/2019/00014	acquisition de produit d d'entretien au profit de la mairie et des neuf(09)CSPS	DCNF	F	Budget Communal +Transfert de la santé	00087380T	MARICEL SERVICES	869 500

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation	Référence de la procédure de passation	Objet du marché	Mode de passation	type de prestation	Source de financement	N° IFU	Nom du Titulaire	Montant
19	101	136/09/2019	CO-06/03/02/00/2013/00036	Travaux de rehabilitation de latrine à deux(02) postes dans le marché de kokologho	DPX	F	Budget communal	000107688H	NGM LOGISTICS AFRIQUE SARL	1 587 500
20	73	16/08/2019	CO-06/01/04/00/2019/00017	Acquisition de sonorisation complete et d'un GPS au profit de la MAIRE DE KOKOLOGHO	DCF	F	transfert de la santé	PACT	OZONE DISTRIBUTION SARL	1 400 000
21	98	02/09/2018	CO-KKL/06/02/07/00/2018/00035	Suivi contrôle des travaux de realisation de deux latrines à quatres postes et d'un incinerateur au porofit du CSPS de Douré	CC	F	transfert de la santé	00097582R	OUEDRAOGO Harouna	686 950
22	47	03/09/2019	CO-KKL/06/01/04/00/2019/00002	Acquisition de fournitures specifiques au profit des ecoles des deux CEB de la commune de kokologho	DCF	F	Transfert MENA	00052344F	NATOBÉ COMMERCIAL	4 408 000
23	67	04/09/2019	CO-KKL/06/01/02/00/2019/00025	Acquisition de fourniture scolaire au profit des ecoliers de la CEB de kokologho I	DPX	F	Transfert MENA	00002388F	EGF SARL	10 583 995
24	89	10/12/2019	CO-KKL/06/01/04/00/2019/00041	Acquisition de fournitures specifiques au profit des ecoles des deux CEB de la commune de kokologho	DCF	F	Transfert MENA	00052344F	NATOBÉ COMMERCIAL	4 121 855
25	81	27/08/2019	CO-KKL/06/01/04/00/2019/00015	Entretien et reparation des vehicules à deux (02) roues	DCF	F	Budget Communal +transfert de la santé	00021941Z	FAIZANEGOC E SARL	1 218 400
26	57	28/05/2019	CO-KKL/06/01/04/00/2019/0004	acquisition de cartes de recharges telephoniques au profit de la Mairie	DCNF	F	Budget Propres	00036748X	SOCIETE GALAXIE EQUIPEMENT	660 000
27	90	31/07/2019	CO-06/03/02/00/2018/00043	travaux de refection d'un logement administratif de la CEB KKLII	DPX	F	Budget communal	00052958D	ENTRPRISE KOUILREGM A ARMEL	3 421 351
28	55	10/06/2019	CO-KKL/06/01/04/00/2019/0005	acquisition de produit pharmaceutique	DCF	F	transfert de la santé	00036748X	SOCIETE GALAXIE EQUIPEMENT	1 800 000

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation	Référence de la procédure de passation	Objet du marché	Mode de passation	type de prestation	Source de financement	N° IFU	Nom du Titulaire	Montant
29	87	31/05/2019	CO-KKL/06/01/02/00/2019/00010	acquisition de valeurs inactives au profit de la commune de kokologho	DCNF	F	Budget communal	00032164G	IMPREMERIE FRATERNITE DU FASO	800 000
30	58	03/06/2019	CO-KKL/06/01/04/00/2018/00007	acquisition de mobilier scolaires	DCNF	F	Budget communal	0080152B	ETABLISSEMENT MARCEL SAMA	6 000 000
31	97	06/09/2019	CO-KKL/06/09/02/00/2019/00024	realibilitation de trois(03) forages postif à moticité humaines des villages de kokologhi, koulnatenga et ménéga	DPX	F	Budget communal	00024562C	KOUL SERVICE	5 245 000
32	96	16/09/2019	CO-KKL/06/01/04/00/2019/00018	acquisition d'autres sources d'énergie au profit des neuf (09) de la commune de kokologho	DNF	F	transfert de la santé	00024562C	KOUL SERVICE	675 000
33	82	16/09/2019	CO-KKL/06/01/04/00/2018/00019	entretien et refection de batiments au profit des neuf(09) CSPS et de la mairie	DNF	F	Budget Communal +transfert de la santé	00024562C	KOUL SERVICE	819 400
34	88	30/11/2018	CO-KKL/06/01/04/00/2018/00003	acquisition de valeurs inactives au profit de la commune de kokologho	DNF	F	Budget Communal	00024562C	KOUL SERVICE	901 000
TOTAL										136 548 327

Procédures	Marchés communiqués	Marchés sélectionnés	% de sélection
ED	0	0	45%
EDS	1	1	5%
Recours	0	0	25%
Convention	1	0	25%
Autres	32	3	
TOTAL	34	4	10%

Liste des marchés sélectionnés

N°	Date d'approbation	Référence de la procédure de passation	Objet du marché	Mode de passation	type de prestation	Source de financement	NUMERO IFU	Nom du Titulaire	Montant
4	02/09/2018	CO-KKL/06/02/07/00/2018/00035	Suivi contrôle des travaux de réalisation de deux latrines à quatre postes et d'un incinérateur au profit du CSPS de Douré	CC	F	transfert de la santé	00097582R	OUEDRAO GO Harouna	686 950
2	04/09/2019	CO-KKL/06/01/04/00/2018/00009	Fourniture de pause déjeunée	DCF	f	Budget Communal	00034064E	CUISTO	1 700 000
1	16/09/2019	CO-KKL/06/01/02/00/2019/00037	acquisition d'un véhicule pick-up à quatre (04) roues au profit de la commune de kokologho	DPx	F	Budget Communal	64839	WATIBAL A	23 850 000
3	03/05/2019	CO-06/01/09/00/2019/00001	Acquisition de carburant au profit de la mairie et des neufs(09) CSPS	ED	F	Budget communal + transfert de la santé	00052305 T	APRIL-OIL BURKINA	4 500 000

Annexe 2 : Tableau statistique sur les pièces demandées et communiquées _ Tableau d'incomplétude

N°	Pièces attendues par marché	Nbre de pièces reçues				Total obtenu (b)	Total attendu (a)	% d'incmplétude (1-b/a)
		1	2	3	4			
N° dans l'échantillon=====>		1	2	3	4			
Pièces d'ordre général								
1	Budgets approuvés et exécutés conformément à la loi et toutes les annexes aux états financiers telles que prévues par le SYSCOA					1	1	0%
2	Balance des comptes ainsi que le grand livre définitif des comptes de l'exercice et correspondants aux états financiers approuvés par les organes délibérants s'il y a lieu pour les sociétés et offices d'Etat					0	0	#DIV/0!
3	Comptes administratifs et de gestion pour les collectivités locales					1	1	0%
4	Agrément du maître d'ouvrage délégué, son manuel de procédures et la lettre de validation du manuel de procédures					0	0	#DIV/0!
5	Plan de passation des marchés exercé sous revue					1	1	0%
6	Avis général de passation des marchés au titre de la gestion sous revue					0	0	#DIV/0!
7	Preuve de publication de l'avis général de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle a priori					0	0	#DIV/0!
8	Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM					1	1	0%
9	Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget					1	1	0%
SOUS TOTAL =====>						5	5	0%
Pièces spécifiques à chaque marché								
10	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence	0	1	1	1	3	4	25%
11	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	0	N/A	0	1	100%
12	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou du PTF sur le DAC (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	1	N/A	1	1	0%
13	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels ;	0	N/A	0	N/A	0	2	100%
14	Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (N/A pour les procédures allégées)	0	N/A	0	N/A	0	2	100%
15	Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC)	N/A	N/A	0	N/A	0	2	100%

1 6	Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs	N A	N A	0	N A	0	2	100 %
1 7	Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC),	N A	N A	0	N A	0	1	100 %
1 8	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED	3	3	6	1	13	13	0%
1 9	Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis	0	0	0	0	0	4	100 %
2 0	PV d'ouverture des offres	N A	N A	1	N A	1	1	0%
2 1	Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N A	N A	N A	N A	0	0	0%
2 2	Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA	N A	N A	N A	N A	0	0	0%
2 3	Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N A	N A	N A	N A	0	0	0%
2 4	Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse	0	1	1	N A	2	3	33%
2 5	Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N A	N A	N A	N A	0	0	0%
2 6	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) ou aux PTF s'il y a lieu	N A	N A	0	N A	0	1	100 %
2 7	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou des PTFs sur les résultats des travaux de la CAM (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	0	N A	0	N A	0	2	100 %
2 8	Preuve de la publication des résultats provisoires dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	0	N A	1	N A	1	2	50%
2 9	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI	0	N A	0	N A	0	2	100 %
3 0	Preuve de publication des résultats provisoires de l'évaluation technique pour les PI	0	N A	N A	N A	0	1	100 %
3 1	Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI	N A	N A	N A	N A	0	0	0%
3 2	Preuves de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à l'ouverture des offres financières pour les PI	N A	N A	N A	N A	0	0	0%
3 3	Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	0	N A	N A	N A	0	1	100 %
3 4	Courriers de demande des motifs de rejets par le soumissionnaire non retenu s'il y a lieu	N A	N A	N A	N A	0	0	0%
3 5	Réponse de l'autorité contractante aux courriers de demande des motifs de rejets s'il y a lieu	N A	N A	N A	N A	0	0	0%

Groupement SYNEX - CMC

36	Procès-verbal de négociation pour les PI	N A	N A	N A	N A	0	0	0%				
37	Avis de la DG-CMEF sur le projet de contrat sauf pour les MOD	1	1	1	1	4	4	0%				
38	Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement	0	0	0	0	0	4	100%				
39	Contrat signé, immatriculé, approuvé et enregistré (et toute explication sur les écarts entre le contrat signé, l'offre retenue et les dispositions du dossier d'appel d'offres)	1	1	1	1	4	4	0%				
40	Ordre de service (démarrage, suspension, reprise, etc.)	0	0	0	0	0	4	100%				
41	Bon de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle	N A	0	N A	N A	0	1	100%				
42	Eventuels avenants au contrat	N A	N A	N A	N A	0	0	0%				
43	Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC	N A	N A	N A	0	0	1	100%				
44	PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive)	1	N A	N A	1	2	2	0%				
45	Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maître d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements	N A	N A	N A	N A	0	0	0%				
46	Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur	N A	N A	N A	N A	0	0	0%				
47	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison	1	0	N A	1	2	3	33%				
48	Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation	1	N A	N A	N A	1	1	0%				
49	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements)	0	N A	N A	1	1	2	50%				
50	Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement	1	1	N A	1	3	3	0%				
51	Etat de liquidation des pénalités de retard	N A	N A	N A	N A	0	0	0%				
52	Caution de l'avance de démarrage	N A	N A	N A	N A	0	0	0%				
53	Caution de bonne exécution	N A	N A	N A	N A	0	0	0%				
54	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive	N A	N A	N A	N A	0	0	0%				
SOUS TOTAL =====>						9	8	13	8	38	74	49%


Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles (Urgence, allégée)												
5 5	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la D-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N A	N A	N A	N A	0	0	0%				
5 6	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR ou l'ED	N A	N A	N A	N A	0	0	0%				
5 7	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N A	N A	N A	N A	0	0	0%				
5 8	Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants)	0	1	N A	N A	1	2	50%				
5 9	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants	0	0	N A	N A	0	2	100%				
6 0	Compte rendu du Conseil des ministres ou du Conseil de collectivité, le rapport en Conseil pour l'approbation des travaux des CAM et pour l'entente directe	N A	N A	N A	N A	0	0	0%				
6 1	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DG-CMEF	N A	N A	N A	N A	0	0	0%				
SOUS TOTAL =====>						0	1	0	0	1	4	75%
Pièces complémentaires relatives à la matérialité physique des marchés de travaux et de fournitures												
6 2	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux	N A	N A	N A	N A	0	0	0%				
6 3	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maître d'Ouvrage)	N A	N A	N A	N A	0	0	0%				
6 4	Plans de recollement	N A	N A	N A	N A	0	0	0%				
6 5	PV de réunion de chantier	N A	N A	N A	N A	0	0	0%				
6 6	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle	N A	N A	N A	N A	0	0	0%				
6 7	Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens)	N A	N A	N A	0	0	1	100%				
6 8	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières	N A	N A	N A	0	0	1	100%				
SOUS TOTAL =====>						0	0	0	0	0	2	100%
TOTAL =====>						9	9	13	8	44	85	48%

Annexe 3 : Fiches d'audit et les Vues photographiques pour la matérialité physique du marché

N°	Contrôles effectués	Risques d'anomalies significatives
R1	<i>Contrôle de l'existence de certaines pièces liées à la matérialité physique</i>	Rien à signaler
R2	<i>Réalité physique</i>	Liste de présence émargée des représentants des services techniques déconcentrés et du personnel administratif de la 1 ^{ère} session extraordinaire du 23 décembre 2019 examinée par la mission
R3	<i>Conformité des prestations vis-à-vis de l'offre</i>	Rien à signaler
R4	<i>4.1. Conformité physique des prestations avec les documents liés à l'exécution</i> <i>4.2. Qualité, véracité et sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques</i> <i>4.3. Conformité vis-à-vis des plans et cahier de charges</i> <i>4.4. Conclusion sur la Conformité de la réception, de la livraison ou de l'achèvement s'il y a lieu</i>	Rien à signaler
R5	<i>Cohérence des quantités par grande rubrique et par sondage</i>	Rien à signaler
R6	<i>Existence de malfaçons éventuelles et leur mise à jour/correction</i>	Rien à signaler
R7	<i>Existence de dangers environnementaux et sociaux futurs pouvant découler des travaux</i>	Rien à signaler
R8	<i>Concordance entre le niveau d'exécution physique et les décaissements en cas de non achèvement des travaux à la date de l'audit</i>	Rien à signaler
R9	<i>Existence d'un Avenant au marché initial</i>	Non applicable

Vues photographiques pour la matérialité physique du marché (Non applicable pour la fourniture pause déjeuner)




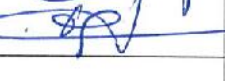
Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées

Jour : 03 Mois : Décembre Année : 2020	Client : Commune Kokologho		SYNEX CONSULTING SARL
GESTION : 2018-2019	Objet : AUDIT DES MARCHES PUBLICS, GESTION BUDGETAIRE 2018 ET 2019	REFERENCE/FOLIO :	

LISTE DE PRESENCE

Objet : SEANCE DE Restitution

Date : 03/12/2020

N° D'ORDRE	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	TITRE	CONTACTS ET EMAILS	EMARGEMENT
1	ZONGO W. Donald AN	Mairie Kokologho	PRN	70005553/77395969 zongedonald@yahoo.fr	
2	RIBOU Raphaël	Mairie de Kokologho	Comptable	70549778/78921163 raphaelribou336@gmail.com	
3	DAH-HOUNGON VICTOR	SYNEX	Auditeur	56588079/op22997874895 dahhounmond.victor@yahoo.fr	
4	BASSONO Bassolo	SYNEX	consultant	71718117 Bebalt@yahoo.fr	
5					
6					
7					
8					
9					
10					